



Assemblée générale

Distr. limitée
19 juillet 2017
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 126 q) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

Albanie, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Bulgarie, Cabo Verde, Canada, Chypre, Croatie, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guinée, Guyana, Haïti, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon, Kiribati, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, Timor-Leste, Tonga, Tunisie, Tuvalu, Ukraine et Vanuatu :
projet de résolution

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Argentine, Brésil, Guatemala, Indonésie, Israël, Jamaïque, Liban, Maldives, Maroc, Philippines, République dominicaine, Sainte-Lucie, Seychelles, Suriname, Thaïlande, Turquie et Venezuela (République bolivarienne du)

